



PARTOUT POUR TOUS

ORANGE

FLASH INFO CFDT CSEE Fonctions Support et Finance

des 26 et 28 janvier 2022

ASC

CESU 2021 : vous pouvez procéder à l'échange, sans frais, de vos « CESU papier 2021 » sur le site du CSE, jusqu'au lundi 14 février 2021.

Vos e-CESU 2021, non utilisés au 31 janvier 2021, seront automatiquement transformés en e-CESU 2022 sans aucune action de votre part et sans aucun frais.

CESU 2022 : vous pouvez effectuer vos commandes depuis le 13 janvier 2022.

Prestations 2022 : l'ouverture des prestations 2022 de votre CSE est prévue le 4 février prochain. En attendant, pensez bien à faire valider votre QF pour l'année 2022.

Vacances enfants : l'ouverture du catalogue Printemps 2022 Enfants aura lieu du 18 janvier au 8 mars 2022.

Restauration : Sur proposition de la CFDT, l'ensemble des organisations syndicales, à l'exception de la CFE CGC, ont voté une résolution réaffirmant leur attachement et leur soutien au principe de la restauration mutualisée.

La CFDT défend une restauration de proximité, pour le meilleur rapport qualité-prix, partout où cela est possible : ne prenez pas le risque de perdre votre restauration !

Par ailleurs, la CFDT réitère sa demande de fournir des titres restaurant pour les salariés en télétravail occasionnel.

Présentation du CFA d'Orange

La loi « Avenir Professionnel » du 5 septembre 2018, a permis aux entreprises de créer leur propre centre de formation pour accompagner la nouvelle « société de compétences ».

Alors qu'en 2021 seules soixante entreprises ont créé un Centre de Formation des Apprentis, la CFDT souligne que la mise en place du CFA chez Orange constitue un véritable outil de notoriété pour le Groupe.

Néanmoins, la contribution d'Orange à l'effort de formation Post-Bac des jeunes reste aujourd'hui marginale. En effet, en 2020, sur 2 700 000 Post-Bac, seulement 149 étudiants ont intégré le CFA d'Orange dans 4 cursus (cybersécurité, cloud, data analyst et services client).

En 2021, il a été enregistré un recrutement de 3% des candidats, et nous constatons un taux de féminisation non significatif en termes d'engagement de l'entreprise (27% en 2020, 34% en 2021).

Quelle sera la contribution des apprentis qui seront formés par le CFA d'Orange aux 8000 recrutements prévus sur 3 ans dans l'accord intergénérationnel ?

Un centre de formation d'apprentis au sein même d'Orange pourrait être une véritable richesse pour l'entreprise, dans une période où la diversité est recherchée, pour accompagner les nouveaux emplois de demain, à condition qu'il contribue de manière significative aux recrutements d'Orange.

La CFDT sera attentive chaque année à l'orientation donnée en termes de recrutements et de parité.

Suivi des dispositions prises par l'entreprise dans le cadre de l'épidémie du Covid 19

Orange a pris de nouvelles mesures applicables du 2 février jusqu'au 27 février, à la suite des nouveaux protocoles gouvernementaux.

A compter du 2 février 2021, le télétravail ne sera plus obligatoire mais restera recommandé.

En effet, les salariés dont l'activité est compatible avec le télétravail pourront bénéficier du « télétravail occasionnel élargi », sur la base du volontariat, jusqu'à 2 jours par semaine.

Elle ne se cumule pas avec un avenant télétravail d'un nombre de jours équivalent ou supérieur et ne peut pas non plus avoir pour effet de réduire le nombre de jours de télétravail prévu dans un avenant.

Par conséquent, les salariés d'Orange pourront travailler sur site jusqu'à 3 jours par semaine, et pour ceux qui le souhaiteront, jusqu'à 5 jours.

Les séminaires, formations ou événements internes seront reportés ou organisés en mode distanciel. Les réunions devront nécessairement intégrer une modalité de participation à distance.

Rappelons que l'application des gestes barrières et des consignes sanitaires du Groupe demeure essentielle pour assurer la santé et la sécurité de tous.

Consultation sur le projet d'évolution de l'activité Smart Cities vers la DRCLG/SG

Pour son passage en consultation, le rattachement de la verticale Smart Cities à la Direction des Relations avec les Collectivités Locales Groupe a donné lieu à la communication aux élus et à la direction **des rapports de la CSSCT du Secrétariat Général et de la Commission « Projets, Economie, Evolution des Marchés » du CSEE FSF**, mandatées par vos élus lors du CSEE de décembre 2021.

Ces rapports **ne remettent pas en cause le projet industriel** qui motive ce rattachement. Ils soulignent la nécessité d'un accompagnement renforcé des salariés impliqués et d'un suivi dans le temps par le CSEE FSF des impacts économiques et humains de cette évolution.

Ces conclusions et recommandations ont été entendues par vos élus CFDT. C'est la raison pour laquelle ils ont voté POUR ce rattachement, tout en motivant ce vote par la nécessité d'avoir un suivi régulier en CSEE de la mise en œuvre opérationnelle de ce projet dans ses dimensions économiques et humaines.

Consultation sur le projet d'aménagement immobilier de Saint Quentin en Yvelines

Les élus du CSEE Fonctions Support Finance ont été consultés sur le projet d'aménagement de l'immeuble SQY 2022 (78) qui accueillera 25 salariés du CSPCF et 12 salariés des Achats au R+2. L'installation des salariés sur ce site est prévue en Septembre 2022.

La proximité des transports est vue comme un élément positif. Toutefois, l'aménagement des espaces dit collaboratifs et le partage d'un même espace par ces 37 salariés risquent d'aggraver les conditions de travail et la santé des salariés.

C'est pourquoi les élus ont demandé l'intervention d'un expert en acoustique qui a délivré son rapport et formulé quelques recommandations pour atténuer les nuisances telles que des éléments de partition (écran entre poste, armoire ou casier de rangement, cloisonnettes absorbantes sur pied), des mobiliers absorbants (banquette avec dossier haut, box ouvert), des créations de zones de travail individuel éloignées des banchs de l'espace ouvert, la limitation du nombre de postes de travail sur les bureaux en bench (inférieur ou égal à 4 postes).

La CFDT regrette que la plupart des recommandations n'aient pas été retenues. Pour ces raisons, elle s'est abstenue et a notamment déploré que le flex soit désormais la seule organisation du travail choisie par Orange dans ses projets immobiliers.

Avec la CFDT, #Partout, pour Tous

Sylvain COVEMAERKER (DSCO) 06 79 02 70 03

Erik BJORK (RS CSE) 06 40 13 75 11

Vos élus : Sylvie Rota, Philippe Bourgeon, Paolo Giudice, Fabrice Coriou, Mary-Stella Defranchi, Nadia Pakdaman, Michelle Vinet, Thierry Blangero, Anita Iriart-Sorhondo, Samah Braham, Jérôme Marbouty, Pierre Pignol, Fabrice Autrique, Géraldine Héritier, Emmanuel Placet, Nadia Jouravleff, Christian Gagnard.